

## CONSEIL NATIONAL DU CREDIT

## NATIONAL COUNCIL OF CREDIT

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

Sur convocation de son Président, Monsieur ALAMINE OUSMANE MEY, Ministre des Finances, le Conseil National du Crédit s'est réuni le mardi 21 janvier 2014, dans la Salle de Conférences de la Direction Nationale de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale pour le Cameroun.

Ont notamment pris part à cette réunion, Messieurs ETOUNDI NGOA Laurent Serge, Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, EBAH ABADA Edouard, Secrétaire Général du Ministère de l'Industrie, des Mines et du Développement Technologique, représentant du Ministre de l'Industrie, des Mines et du Développement Technologique, Vice-président du CNC, NKOU Jean Pascal, Chef de Division des Analyses et des Politiques Economiques, représentant du Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, ABAGA NCHAMA Lucas, Gouverneur de la BEAC, HALILOU YERIMA BOUBAKARY, Secrétaire Général Adjoint de la COBAC, représentant du Secrétaire Général de la COBAC, MANDENG Mathieu et BELIBI Bénédict, respectivement Président et Secrétaire Général de l'APECCAM, et Madame YAOU AÏSSATOU, Directeur Général de la SNI.

Monsieur MANI Jean-Marie Benoît, Secrétaire Général du CNC et Directeur National de la BEAC, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Après avoir adopté les procès-verbaux des sessions extraordinaire du 07 mars 2013 et ordinaire du 08 janvier 2013, et examiné la mise en œuvre des résolutions de la session du 28 août 2013, le Conseil a passé en revue l'évolution de la conjoncture économique internationale et nationale au cours des 12 derniers mois. Il en ressort que le taux de croissance du PIB mondial pourrait être inférieure à 3% en 2013, car la situation économique mondiale est demeurée fragile, la morosité ayant également touché les pays émergents, qui jusque-là soutenaient l'activité. Les perspectives restent toutefois bonnes pour 2014, avec un taux de croissance du PIB réel projeté à 3,6% par le FMI, en liaison avec la reprise de l'activité aux Etats-Unis et en Allemagne. Sur les marchés financiers, le changement de ton dans la politique monétaire de la Fed observé depuis un certain temps aurait déjà commencé à créer une bulle sur le marché des actifs. Les cours des actions ont ainsi perdu du terrain, tandis que les taux obligataires sont restés en hausse.

Au plan national, la demande intérieure est demeurée le principal moteur de la croissance de l'économie camerounaise en 2013, avec une contribution de 5,9 points, selon les derniers travaux de la programmation monétaire, contre une prévision initiale de 6,9 points. Cet apport serait essentiellement généré par la consommation privée, en relation avec l'augmentation des revenus des ménages et la formation brute du capital fixe du secteur privé non pétrolier.

Examinant la situation du système bancaire camerounais au cours de la période allant du 31 octobre 2012 au 31 octobre 2013, le Conseil a relevé un accroissement significatif des dépôts de la clientèle, une hausse appréciable des crédits accordés à la clientèle, une très forte

amélioration de la position extérieure, et un enrichissement du réseau bancaire et de la microfinance de 36 et 59 nouvelles agences respectivement.

Analysant les problématiques de la protection des consommateurs des services financiers et de l'amélioration du taux de bancarisation des populations, le Conseil a recommandé au Secrétaire Général du Conseil National du Crédit, de procéder à la mise en place de la Commission d'Arbitrage du Service Bancaire Minimum Garanti dans les meilleurs délais.

Après avoir par ailleurs débattu de la nécessité d'améliorer l'accès au crédit et de la difficulté de réalisation des droits légaux au Cameroun, des garanties bancaires en particulier, le Conseil a recommandé à l'APECCAM de procéder à une évaluation de l'application du pacte commissaire de OHADA II sur les suretés personnelles au Cameroun, et à une revue de l'expérience d'autres pays ayant mis en place des mécanismes similaires, notamment la pénalisation du non-remboursement du crédit.

Soulignant la faible culture des populations en matière d'assurances et la pénétration limitée du secteur des assurances par rapport aux potentialités du marché camerounais, le Conseil a recommandé à l'ASAC d'engager et intensifier les actions de communication sur les produits d'assurances, afin de mieux les faire connaître au grand public et de mobiliser davantage de ressources pour la couverture des risques.

En ce qui concerne la mise en place de la plateforme informatique intégrée Centrale des Incidents de Paiement (CIP)-Fichier Bancaire National des Entreprises (FIBANE)- Cadre d'Analyse et de Suivi des Etablissements de Microfinance (CASEMF), le Conseil a pris acte de l'état d'avancement des travaux et recommandé au Secrétaire Général de poursuivre la finalisation du déploiement en cours et le démarrage de l'exploitation de ladite plateforme. Par ailleurs, s'agissant du cadre réglementaire de ladite plateforme, le Conseil a recommandé au Secrétaire Général de soumettre pour observations éventuelles, les projets de texte relatifs aux conditions d'exercice de l'activité d'agence de notation et à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel, à la Commission des Marchés Financiers et à l'APECCAM respectivement.

Pour ce qui est de la dynamisation du marché financier et la diversification des moyens de financement à court et moyen terme de l'économie, le Conseil a adopté l'avant-projet de Décret fixant les conditions d'émission et de gestion des Titres de Créances Négociables au Cameroun, et recommandé au Secrétaire Général de transmettre ledit projet de Décret au Gouvernement pour suite de la procédure.

Sur les questions budgétaires, les membres du Conseil ont pris acte de l'exécution du programme d'activités et du budget de l'exercice 2013, et adopté le programme d'activités et le budget du CNC pour l'exercice 2014.

Fait à Yaoundé, le 31 JAN 2014

Le Ministre des Finances  
Président du Conseil National du Crédit

